

Pl@cement garanti Canadien – Dynamique

Terme : 5 ans

APERÇU

Le Pl@cement garanti Canadien - Dynamique vous offre le potentiel de rendement de 20 grandes sociétés canadiennes reconnues, tout en protégeant votre capital. Ce placement offre une diversification sectorielle.

- Exclusivement dans AccèsD
- Taux de rendement potentiel bonifiés
- Couvert par l'assurance-dépôts¹
- Versement des intérêts à l'échéance
- Admissible au REER et au CELI
- Non admissible aux régimes suivants : REER au nom du conjoint, REER immobilisé, REEI, RNV, FERR, CRI et FRV
- Aucuns frais de gestion
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition du rendement à l'échéance²
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

Indications de rendement	500 \$ et plus	Dates clés
Rendement annuel composé maximal	8,45 %	Période de vente
Rendement cumulatif maximal	50,00 %	Émission du placement
Taux de participation	100 %	Échéance du placement

Le taux de participation représente le pourcentage du rendement des titres de référence qui est versé au détenteur à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation.

La caisse est l'émetteur du placement.

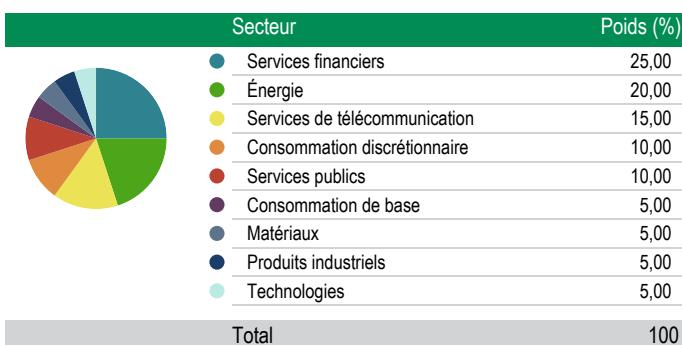
¹Pour en connaître davantage sur la protection de l'assurance-dépôts, veuillez consulter [lautorite.qc.ca](#).

²Sauf l'intérêt payé avant la date d'émission.

COMPOSITION DU PLACEMENT

Le panier de référence est composé de 20 sociétés canadiennes issues de différents secteurs économiques. Chaque entreprise occupe le même poids dans le panier qui est réparti comme suit :

Société	Secteur	Société	Secteur
Agrim Inc.	Matériaux	Fortis Inc.	Services publics
Banque de Nouvelle-Écosse	Services financiers	Gildan	Conso. discrétionnaire
Banque Nationale du Canada	Services financiers	Husky Energy Inc.	Énergie
Banque Toronto-Dominion	Services financiers	Intact Corporation financière	Services financiers
BCE Inc.	Services de télécomm.	Inter Pipeline Ltd.	Énergie
Brookfield Asset Management Inc.	Services publics	Power Corporation du Canada	Services financiers
Cenovus Energy Inc.	Énergie	Rogers Communications Inc.	Services de télécomm.
Cies Loblaw Ltée	Conso. de base	Shaw Communications Inc.	Services de télécomm.
CN (Cie des chemins de fer)	Produits industriels	Société Canadian Tire Ltée	Conso. discrétionnaire
Crescent Point Energy Corp.	Énergie	Thomson Reuters Corp.	Technologies



CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- acceptez de faire votre achat en ligne pour profiter d'un taux de rendement potentiel bonifié
- désirez protéger votre capital ;
- souhaitez diversifier votre portefeuille ;
- avez un horizon de placement de 5 ans ou plus ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;
- acceptez de renoncer au rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Ce placement garanti diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

Le rendement du placement est fonction de l'appréciation des titres de référence et ne peut être connu qu'à son échéance. Le rendement pourrait être nul à l'échéance.

COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 0,65 % par année.

Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement est déterminé en fonction de la variation des cours de référence, jusqu'à un maximum de 50,00 %.

Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement variable est basé sur l'évolution du cours des titres de référence et pourrait être nul à l'échéance. Votre capital est toujours garanti à l'échéance.

COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés en ouvrant une session dans AccèsD, section Épargne et placements, ou en consultant desjardins.com/suivirendement. L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel Desjardins, à titre indicatif. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD si le placement est admissible au renouvellement en ligne, ou auprès de votre conseiller, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit de nature et de terme similaires.

EST-IL POSSIBLE DE RACHETER MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

La convention de placement ne prévoit pas de possibilité de conversion ou de rachat avant l'échéance de ce placement.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller d'AccèsD d'annuler votre placement.

RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez desjardins.com/offreexclusive
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- communiquez avec votre conseiller d'AccèsD ;
- composez le 514 224 7737 ou le 1 800 224 7737, options 4 et 1.

PRIX ET DISTINCTIONS



Meilleur distributeur, Canada

Pour le total des ventes et la performance par produit